

Un dossier qui empoisonne la vie publique depuis vingt ans

La polémique qui a éclaté hier au CET de Viggianello n'est que le énième épisode d'un feuilleton débuté à l'orée des années 2000. Avec pour fil rouge, l'incapacité des élus à trouver une solution pérenne au problème des déchets

De tous les dossiers auxquels le personnel politique insulaire a eu à se frotter au cours des vingt dernières années, celui des déchets est sans doute le plus casse-gueule. De droite, de gauche ou nationaliste, aucune majorité placée à la tête de la région n'a encore réussi à apporter une réponse pérenne à un problème qui vient empoisonner à intervalles réguliers la vie des Corses.

Le blocage de Viggianello - et la nouvelle crise des ordures qu'il annonce - n'est que le dernier épisode d'un feuilleton très ancien. Par le passé, on a recensé en Corse jusqu'à 600 décharges sauvages. Mais c'est au début des années 2000, au moment où il a fallu mettre en place un dispositif de traitement global des déchets à l'échelle de l'île, que le dossier s'est invité de force dans le débat public. En 2002, l'Assemblée de Corse adopte son premier "plan déchets". Le dispositif imaginé alors prévoit l'implantation d'un incinérateur localisé dans la région de Ponte-Leccia. Un projet qui se heurte vite à l'hostilité d'une partie de la population. Pétitions, création de collectif et manifestations ont finalement raison de l'incinérateur, lequel est officiellement abandonné en 2008.

Tallone: l'élément déclencheur

La majorité de gauche, portée à la tête de la région deux ans plus tard, élabore un plan de traitement des déchets résiduels reposant sur deux techniques: le tri méca-



Le site pressenti à Moltifao.

/ PHOTO J. A.



Ajaccio.

/ PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIL



Le centre d'enfouissement de Tallone.

/ ARCHIVES MARCO GRAZI



Le collectif de riverains de Vico en 2015.

/ ARCHIVES J.-P. BELZIT

no biologique (technique visant à fractionner les déchets pour en isoler les éléments fermentescibles) et l'enfouissement. C'est sous cette mandature que se produit, à l'été 2015, ce qui est probablement l'élément déclencheur de la crise.

Le 23 juin, le centre d'enfouissement de Tallone ferme ses portes après qu'un collectif local a fait annuler en justice le projet d'installation, sur les lieux, d'un bâtiment de tri mécano biologique (TMB). La plus grande décharge de Corse ne rouvrira jamais, malgré le soutien

fugace de Ségolène Royal, alors ministre de l'Écologie, à la reprise du projet d'unité TMB.

Ne reste alors que l'enfouissement. Il est réparti sur trois sites: Fiumelli-di-Fium'Orbu, exploité par une société privée, Vico et Viggianello, gérés par une structure publique, le Syvadec (Syndicat de valorisation des déchets en Corse). Mais bientôt, leur capacité ne suffit plus. Et à la Noël 2015, alors que la majorité nationaliste vient d'accéder aux responsabilités, la crise va atteindre son paroxysme. Le centre d'enfouis-

sement technique (CET) de Viggianello ayant épuisé sa capacité maximale de stockage, le Syvadec décide de réorienter le flux de déchets vers Vico.

Mais sur place, un collectif de riverains s'y oppose. Motif invoqué: "Nous n'avons pas à accueillir toutes les poubelles de l'île."

Une devise bientôt reprise à leur compte par les riverains et élus du Fium'Orbu. Si bien qu'en quelques jours, les trois CET de l'île se retrouvent fermés. La collecte des ordures ménagères ne peut plus être assurée et,

dans les villes et villages de l'île, la voie publique déborde d'immondices.

Après plusieurs semaines de bras armés, les choses rentrent dans l'ordre progressivement... Et surtout provisoirement. En mai 2016, l'Assemblée de Corse adopte un nouveau plan de gestion des déchets. Celui-ci prévoit, dans un délai de 5 ans, une réduction des déchets à enfouir de 60% par un développement du tri.

Pour les déchets résiduels, les élus comptent sur le site de Vico, dont la capacité maximale de stockage théo-

rique est loin d'être atteinte, et sur la réouverture du site de Tallone. Mais ce plan ne sera jamais mis en œuvre. En mars 2017, le site de Vico ferme.

Les élus renoncent, devant l'hostilité d'un collectif de riverains, à construire le deuxième casier de stockage permettant l'exploitation du site.

Quant à la réouverture de Tallone, elle n'est pas non plus suivie d'effet. À quoi s'ajoute l'annulation en justice, quelques mois plus tôt, du projet de création d'un autre CET à Giuncaggio.

Une copie revue à la hâte

Reste aux élus à trouver d'autres sites. Mais la tâche n'est pas aisée, tant l'opposition à l'enfouissement est forte dans la population. La levée de boucliers observée la semaine dernière autour d'une rumeur relative à la création d'un CET à Moltifao est encore venue le rappeler.

Face à cette situation, la CDC, l'État et le Syvadec ont revu à la hâte leur copie. Dans un communiqué commun, ils ont fait connaître, il y a quelques jours, l'ébauche d'un nouveau plan de traitement des déchets reposant sur trois piliers: le tri des déchets à la source, la création de deux centres de tri "multifonctions" près de Bastia et Ajaccio et l'ouverture de "2 ou 3 centres de stockage" pour les déchets résiduels.

Sans préciser où. Ce énième plan sera-t-il mis en œuvre un jour? L'urgence, elle, demeure.

PIERRE NEGREL